

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Mesdames et Messieurs les directeurs,

Mesdames, Messieurs.

Notre assemblée réunie va se consacrer, cette semaine, aux délibérations des rapports et au vote du budget primitif pour l'année 2019.

Les 4 prochains jours, en séance ou en commissions, permettront à chacun, de la majorité ou de notre opposition, d'examiner les rapports proposés, déclinaison thématique et budgétaire des orientations dont nous avons débattues voici quelques semaines et d'adopter le budget de cette nouvelle année.

Il se distingue des budgets précédents qui étaient des budgets de refondation, dont la pertinence et l'efficacité apparaîtront au fil des propositions présentées que nous aurons à débattre.

Passée la réforme territoriale, passée l'amputation – quatre années de suite *tout de même* – des dotations que nous verse l'Etat, passée la modernisation de pratiquement tous nos dispositifs d'actions publiques depuis le renouvellement de notre assemblée, nous avançons. Et nous inventons le Département de demain.

"Rendre l'action accomplie, compréhensible et légitime, non pas seulement par légitimité démocratique mais qu'à la lumière de l'avenir qu'elle ne se lasse pas de fonder" Edgar MORIN.

Certes, il a fallu se réorganiser, mutualiser, faire des économies de tous côtés et des efforts de gestion considérables. Grâce à tout cela, nous sommes sauvés du naufrage qu'on nous annonçait il y a 3 ans. Grâce à tous ces efforts, nous pouvons aujourd'hui à nouveau nous engager dans de nouvelles politiques publiques nécessaires pour nos territoires et fondamentales pour nos concitoyens.

Notre redressement engagé dès 2015 porte ses fruits malgré des marges de manœuvre qui restent faibles notamment dans la période d'incertitudes que nous connaissons marquée par la réforme annoncée de la fiscalité locale mais aussi par la mise en œuvre depuis 2018 de la loi de programmation des finances publiques au cadre très contraignant notamment en raison des obligations budgétaires et des compensations de l'État toujours insatisfaisantes (AIS, MNA).

En effet, nos efforts, et seulement nos efforts, car l'État n'a toujours pas répondu aux questions primordiales des compensations des AIS, nos efforts paient, ce que confirment les résultats satisfaisants estimés que nous analyserons au compte administratif dans quelques mois.

Nous souhaitons redresser les comptes de notre collectivité, ne pas augmenter les impôts et nous donner des marges pour investir.

Ces défis ont nécessité de tous, élus et agents départementaux des efforts importants.

Nous, élus, avons dû accepter un mandat politiquement très difficile. Les agents ont vécu une période qui allait devoir les contraindre à travailler différemment, à faire tout aussi bien avec nettement moins.

Au bout de 3 ans, sans trop m'avancer, je puis dire que les uns et les autres sommes bien dans la bonne direction et surtout pouvons être fiers du chemin parcouru.

L'occasion m'est ainsi donnée, comme j'ai pu le faire il y a quelques jours lors de nos vœux au personnel, de redire à quel point je suis fier du travail et de l'efficacité de l'administration qu'il nous est donné de diriger.

Les rapports qui vous sont présentés pour ce BP sont le fruit d'un travail important qu'il me revient aujourd'hui de souligner et par là même de remercier.

Il n'y a pas dans mes mots la moindre forfanterie à l'égard de nos quelques 2800 agents, loin de là. Notre Directeur Général des Services arrivé à ce poste voici maintenant 5 mois l'a d'ailleurs constaté par lui-même.

Nous avons la chance d'avoir une administration compétente, efficace et impliquée.

Nous l'avons, certes, enjoint dès 2015 de se remettre en cause, d'évoluer, de se transformer parfois même de revoir ses cadres de références et ses manières de rendre le service au public pour laquelle elle agit au quotidien.

Il en était de l'impérieuse nécessité de faire aussi bien avec nettement moins au risque de mettre, comme je l'ai répété régulièrement, la clé sous la porte et de se retrouver dans des situations telles que celles d'autres départements, d'ailleurs certains proches du notre.

Et bien non, ensemble, sans a priori, dans le dialogue, dans la co construction nous sommes parvenus à faire de notre administration ce qu'elle est maintenant : une administration qui dispose d'un cap, réellement efficace dans le service qu'elle rend au public.

Près de 4 ans après notre arrivée, nous n'avons rien sacrifié et le service rendu au public est bien plus apprécié tant il est devenu adapté, transparent et juste.

Près de 4 ans après, alors que notre collectivité devait sombrer sous le double effet conjugué d'une dette et de dépenses qui s'envolaient, nous pouvons à nouveau investir pour créer de la richesse et donc de l'emploi pour nos administrés samariens tout en ayant considérablement allégé une dette qu'il faut toujours à un moment rembourser.

Tout cela, nous l'avons fait ensemble, notre majorité que je remercie et dont je suis fier et vous aussi chers collègues de notre opposition qui avez su, dès lors que vous parveniez à dépasser vos idéologies, à nous aider, par la controverse constructive et positive, à nous faire évoluer sur tel ou tel pan des politiques que nous entendions mener.

Avec nos partenaires aussi avec qui les échanges permettent de déboucher sur des schémas départementaux largement discutés et unanimement votés, des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens qui donnent cohérence et moyens aux politiques que nous leur confions.

C'est comme cela que je considère, peut-être naïvement, l'action publique. Et c'est très certainement aussi à cause de postures politiciennes stériles, de petites phrases pour faire du buzz ou de sectarismes divers que notre République, notre « vivre ensemble », en est arrivée là où nous sommes aujourd'hui, pointée du doigt et reniée par un mouvement spontané aux motivations aussi hétérogènes que le nombre qui le constitue.

La multiplication des strates de décisions et la multiplication des agences de toute nature comme les réglementations excessives complexifient la vie quotidienne alors que les politiques publiques devraient tendre à faciliter l'exercice des mandats et de la vie de nos concitoyens.

« Plus la politique devient technique, plus la compétence démocratique régresse » E Morin.

Nous sommes arrivés, dans notre pays à une dette abyssale de plus de 2000 milliards d'euros.

Nous avons toujours autant de chômeurs, toujours autant de misère et d'exclusion.

Notre économie est devenue de plus en plus fragile soumise aux aléas d'une mondialisation sans limites.

Notre industrie a été démantelée.

Nos solidarités et notre unité issus de l'héritage social du Conseil National de la résistance ont explosé au profit d'un individualisme devenu la seule règle.

Les territoires sont mis à l'ombre de métropoles dont on veut nous faire croire que leurs richesses vont ruisseler comme l'eau d'une oasis sur l'ensemble du désert.

L'appel de Marseille et la constitution des territoires unis permettent aujourd'hui, avec le mouvement social de décembre qui a exprimé ce sentiment d'abandon et de matraquage fiscal, de mettre en avant le rôle essentiel des collectivités de proximité et du quotidien que sont le bloc communal et les Départements, la nécessité d'une décentralisation renouvelée,

Ces maires, Conseillers départementaux, tant ignorés à qui on demande aujourd'hui d'organiser le grand débat !

Je puis affirmer sans sourciller un instant que notre majorité n'a pas cédé à la tentation électoraliste depuis 2015 et n'entend pas y consentir d'ici aux prochaines élections cantonales.

Nous menons la politique pour laquelle nous avons été élus et nous tiendrons la barre jusqu'au bout.

En effet, en s'occupant des plus fragiles et en investissant pour l'avenir, nous conjugons le Présent par la Proximité, la Protection et la Préservation avec le Futur pour Forger un projet départemental.

**« Le Département de demain, c'est celui qui se sera adapté, de manière aussi résiliente que possible, à la crise économique et sociale qui n'épargne aucune administration publique et à la perte de la clause de compétence générale. Le Département de demain, c'est celui qui aura su, dans ce contexte, se réorganiser autour d'un nouveau socle de compétences et refonder sa légitimité, sa pleine pertinence, au cœur du bloc public local. Le Département de demain, c'est peut-être déjà le nôtre, si vous le choisissez par vos votes engagés, cette semaine. »** (Jean Léonce Dupont)

Notre collectivité est récompensée de ses efforts, en fonctionnement recentrée sur ses seules compétences, sur le personnel départemental, sur les réorganisations, mutualisations de services et de politiques mais aussi sur l'évaluation de ses actions qu'elle a réalisées.

Notre collectivité est récompensée de ses efforts en investissement en s'étant focalisée sur nos routes, l'entretien et la modernisation de nos collèges et l'amélioration du cadre de vie de nos communes.

J'ai souri en préparant ce discours car j'ai relu celui de l'an passé et certains des passages dans lesquels j'affirmais que le Département était « la cible à abattre » des gouvernements successifs.

Un an après, l'institution départementale semble, avec nos quelques 36000 communes, avoir retrouvé toute sa pertinence et sa légitimité dans le fonctionnement de notre République. L'Histoire en marche nous donne aujourd'hui raison.

J'espère m'être bien trompé en affirmant que la décentralisation n'existait plus et que l'État jacobin avait tout repris de ce qu'il avait concédé aux pouvoirs locaux depuis 40 ans.

Un an après, certainement grâce à certaines des leçons sociétales de ce mouvement dont je dénonce au plus haut point les excès et surenchères multiples mais aussi au mouvement « Territoires Unis » initié par nos 3 grandes associations d'élus municipaux, départementaux et régionaux, la strate technocratique parisienne donneuse de leçons mais coupable de la fracture sociale de notre pays, a semble t'il compris le message et l'échelon local de proximité semble redevenu un maillon essentiel de notre fonctionnement démocratique.

Je suis très heureux de vous annoncer la tenue le 4 mars prochain de la déclinaison du « Grand débat » au sein de notre institution départementale.

Nous aurons, je l'espère une belle occasion d'échanger sur ce qu'un excellent ex Président de Conseil Départemental et actuel ministre intitulé « les irritants » de la relation des pouvoirs locaux avec le pouvoir national.

Il ne sera pas question, à mon sens, mais nous en discuterons demain matin avec les présidents des groupes de notre assemblée, de discuter des sujets abordés au niveau communal avec les citoyens. Et si notre séance sera publique, le substrat de nos discussions émanera au premier chef de nos fonctions de conseillers départementaux.

Notre département n'a toutefois pas attendu les événements pour agir en faveur des plus faibles et contribuer à atténuer les effets d'une métropolisation débridée.

Notre majorité a entendu un autre message des ronds points pour davantage de concertation. Nous allons nous lancer dans l'innovation territoriale en partant du besoin de l'utilisateur, comprendre les attentes de chacun pour construire et appliquer nos politiques.

Mais je suis surtout très heureux de vous annoncer que les bonnes nouvelles des marges de manœuvre que nous avons dans la Somme retrouvées vont nous permettre dès 2019 :

- de ne pas augmenter les impôts qui pèsent sur nos administrés et infléchissent leur pouvoir d'achat,
- tout en poursuivant notre trajectoire d'économies de fonctionnement de l'assouplir pour préserver la qualité de vie au travail de nos agents et le service rendu à nos usagers,

- d'améliorer les effets de nos politiques sociales :
  - en revalorisant nos tarifs d'hébergement et de dépendance, des tarifs horaires de l'aide à domicile, prestataire et mandataire pour les services sous contrat et de permettre ainsi la revalorisation des métiers d'auxiliaire de vie et de limiter le reste à charge des bénéficiaires,
  - en accompagnant le maintien à domicile ou des actions de prévention contre la perte d'autonomie, avec une autorisation d'engagement de 1,3M d'euros de la conférence des financiers
  - En permettant la réhabilitation des établissements pour personnes âgées et handicapées avec l'aide d'un fond dédié de 8 M d'euros
  - En se dotant d'un nouveau schéma pour l'enfance afin de diversifier notre offre de protection et d'insertion des jeunes qui en sortent, après avoir adopté en 2018 le schéma de l'autonomie et de s'inscrire dans le plan pauvreté du gouvernement dont la prise en charge des jeunes de 18 à 21 ans.
  - De proposer un appel à projet pour des solutions innovantes, alternatives ou complémentaires à l'aide au maintien à domicile des PA
  - En permettant aux samariens de réaliser des économies de consommation de carburant en abondant de 20% l'aide de la région a l'acquisition du kit éthanol pour les personnes dont les revenus sont inférieurs à deux smic.
  
- de démultiplier notre intervention en faveur de tous les territoires du département par :
  - Un programme d'investissement de 6M€ en faveur des bourgs,



- La relance du plan de valorisation de notre vallée de la Somme outil essentiel et incontournable d'attractivité et de bien vivre de notre département.
  - L'appui des associations et clubs à l'acquisition de matériel sportif pour les sports de pleine nature
  - Le développement des aires de co voiturage pour améliorer la mobilité
  - La poursuite de l'aménagement numérique du territoire avec 6M€ d'autorisation de programme pour le SDTAN2
- 
- d'asseoir et développer la notoriété de notre territoire
    - Avec la 2e édition en régie du festival de St Riquier nouvelle formule, plus éclectique, plus populaire
    - Par le soutien au festival Pagan dans le cadre des 30 ans du parc de Samara qui déjà semble couru par un public qui viendrait de loin.
- 
- De conforter et moderniser nos infrastructures et équipements que sont nos routes avec plus de 32M€ d'autorisations de programme et 32 M€ également pour nos collèges en maintenance et réhabilitations lourdes sur l'ensemble de nos 50 collèges publics et sur 7 thématiques importantes et urgentes comme l'efficacité énergétique, les demi-pensions, les préaux , et d'engager la préparation de trois lourdes réhabilitations des collèges à structure métallique notamment à Oisemont et Rosa Parks.

## **Notre budget est solide et solidaire.**

Solide par la consolidation de ses résultats qui permettent d'augmenter nos capacités d'investissement et de redémarrer certains programmes,

Solidaire par l'application au plus près de nos compétence des piliers de notre action,

- la solidarité sociale à laquelle nous consacrerons pratiquement les deux tiers de notre budget,
- La solidarité territoriale pour assurer une juste péréquation des aides apportées aux territoires ruraux et urbains et une ingénierie disponible et mobilisable.

Après ces quelques mots sur la déclinaison des orientations politiques dans le budget primitif 2019, permettez moi de m'attarder sur les orientations budgétaires issues de ces orientations politiques.

Notre budget s'équilibre globalement à **653,45 M€** au titre de ce budget primitif 2019 dont 0,73 M€ au titre d'une provision pour dépenses imprévues.

Je vais en décliner maintenant les principales dispositions :

**A périmètre constant,** ce chiffre est à comparer à 643,28 M€ inscrits au BP 2018, soit une augmentation de 9,45 M€ ou 1,47%.

La comparaison est cependant plus pertinente avec le budget 2018 c'est à dire avec les ajustements intervenus en cours d'exercice soit 649,88 M€ (augmentation de 2,84 M€ ou 0,44%).

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **599 241 999 €** à comparer à 591 084 915 € au BP + BS 2018, soit une **progression de plus de 8,1 M€ ou 1,38%**.

Si nous comparons ces recettes à celles inscrites au seul BP 2018, hors reprise du résultat pour comparer ce qui est comparable, soit 576,8 M€, cette évolution est de 3,37 % ou plus 14,2 M€.

Le montant proposé au BP 2019 est supérieur à celui prévu lors des orientations budgétaires, à savoir 592,9 M€, compte tenu de la mise en place dans la loi de finances définitive 2019 du fonds de soutien interdépartemental qui nous apporte 3,7 M€) et de la reconduction du fonds exceptionnel de soutien aux départements en difficulté soient 2,8 M€ par rapport au montant prévu lors de notre DOB), fonds que nous n'étions pas en situation d'estimer à la mi décembre.

Vous pourrez le constater, les principales variations par rapport au budget 2018 concernent :

- les droits de mutations au regard des montants réalisés sur les deux dernières années tout en anticipant une baisse du marché;
- la mise en place des fonds exposés ci-avant ;
- la taxe sur les conventions d'assurance là encore au regard des réalisés 2018 ;
- le foncier bâti avec l'évolution physique et nominale des bases.

Nous pouvons ainsi gérer nos dépenses de fonctionnement ayant un caractère pluriannuel en Autorisations d'Engagement avec un montant de **62 305 603 €** à comparer aux 38 399 925 € au budget 2018 soit **une augmentation de près de 24 M€**.

Cette augmentation est notamment liée à la mise en place de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens dans le domaine de l'enfance avec la préventions spécialisée, des MECS ou des maisons maternelles et pouponnières.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **542,59 M€** au BP 2019, hors provision pour dépenses imprévues (0,2 M€). Ce chiffre est à comparer, là encore hors dépenses imprévues, avec celui du budget 2018 à savoir 546,9 M€.

C'est donc cette année encore **une baisse des inscription budgétaires de plus de 4,3 M€ ou 0,79%**. Par rapport au seul BP 2018, c'est une augmentation de 1,93 M€ ou 0,36% qui est proposé.

Hors frais financiers et dépenses imprévues, ces dépenses de fonctionnement s'élèvent à **536,5 M€** à comparer à 539,2 M€ au budget 2018 soit une **réduction de plus de 2,7 M€ ou 0,51%**. Si nous comparons ces dépenses à celles inscrites au seul BP 2018 soit 533,06 M€, c'est une augmentation de 3,4 M€ ou 0,61%.

Le montant proposé au BP 2019 est très légèrement supérieur à celui prévu lors des orientations budgétaires, à savoir environ 535 M€ en raison de deux éléments. D'une part la mise en place du fonds de soutien interdépartemental qui génère pour notre collectivité une alimentation du fonds, avant redistribution, de 1,2 M€. D'autre part le nécessaire transferts des crédits prévus au titre de certains postes de chauffage en fonctionnement alors qu'ils étaient initialement prévus en investissement pour 300 000 €.

Les recettes d'investissement hors emprunts sont relativement stables entre les deux exercices pour se situer à 24,2 M€ à comparer à 22 M€ au budget 2018.

L'augmentation est principalement liée à la variation des subventions et en particulier le remboursement par LACTINOV/BABYDRINK d'un aménagement routier réalisé à sa demande.

Les Autorisations de Programme proposées au BP 2019 sont en forte augmentation pour se situer à **76 073 653 €** à comparer à 49 903 785 € au budget 2018 soit une augmentation de plus de 26 M€ ou 52,44%.

Comme je l'ai évoqué il y a quelques instants, les efforts réalisés en matière de réduction des dépenses de fonctionnement mais aussi d'apurements annuels des stocks d'AP permettent à notre collectivité de lancer sur la seconde partie de mandat un programme d'investissement ambitieux.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **110,14 M€**. En enlevant les crédits prévus pour rembourser le capital de la dette, ces dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **85,5 M€** à comparer à 74,8 M€ au budget 2018 soit une **augmentation de plus de 10,7 M€ ou 14,3%**.

10 M€ d'investissement supplémentaires pour notre territoire et son développement.

Les crédits au titre de la politique "environnement de travail" sont en forte évolution, +5,5 M€, avec l'inscription de crédits de paiement pour la réalisation du site Simone Veil .

Les crédits au titre de la mission "autonomie" sont aussi en augmentation de 1 M€ au regard de l'avancée des opérations financées portées par des tiers.

La mission "aménagement" voit aussi ses crédits augmenter, + 1 M€, avec notamment la montée en puissance de la nouvelle politique territoriale.

Les infrastructures ne sont pas en reste avec une augmentation de plus de 1,8 M€ des crédits proposés.

+0,9 M€, c'est quant à elle l'évolution des crédits d'investissements proposés pour les collèges avec notamment l'avancée des opérations d'Ailly le Haut Clocher et de Bernaville.

Enfin, les crédits pour la mission développement agricole connaissent une hausse importante de 3 M€ avec notamment l'inscription de 2,5 M€ au titre de l'avance à verser pour la réalisation du Canal Seine Nord Europe.

Le bouclage du budget est assuré par un emprunt de 30 M€ à comparer à 28 M€ en 2018 et cela alors même que les dépenses d'investissement augmentent de plus de 10 M€ et que ce budget est équilibré sans reprise anticipée du résultat.

Notre taux d'épargne brute au BP est de 9,4% à comparer à 11,2% au BP 2018 mais avec une reprise anticipée du résultat.

Retraitée de la reprise du résultat et des restes à réaliser, l'épargne brute inscrite au BP 2018 sur les seuls crédits de l'exercice 2018 était de 36 M€ soit un taux d'épargne brute de 6,3%.

On peut donc souligner le niveau de notre épargne brute qui, à 56,65 M€, nous permet d'assurer l'effort supplémentaire qui sera le nôtre en 2019 sur l'investissement.

Pour conclure, l'action sera au cœur de notre budget 2019.

Ces orientations fondamentales rejoignent les autres principes de l'action publique que je vous ai décrits tout à l'heure et auxquels nous sommes très attachés :

- respect des engagements pris,
- principe de responsabilité et de vérité dans les politiques que nous menons,
- fidélité aux principes de la décentralisation,
- attachement à une action au service du public qui ne marginalise aucune personne ni aucun territoire,
- souci enfin de laisser aux générations futures, un territoire fort, vivant porté par une croissance durable, innovante fournissant à chacun un emploi et une réelle perspective épanouissante de vie.

Du plus que présent au futur! voilà la conjugaison réalisée dans ce budget 2019.

Pour nos habitants et notre territoire, il répond

- aux exigences primordiales et immédiates de la solidarité sociale et de la solidarité territoriale
- à l'impérieuse nécessité de participer à réparer une fracture sociale profonde dans une république une, indivisible laïque et sociale. Un rôle d'amortisseur social indispensable et de garant de ces valeurs fondamentales et universelles.

Ce budget d'actions de proximité et d'ambition pour l'avenir est un budget solide et solidaire, un budget responsable et gorgé d'espérance.

Je vous remercie.